

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

CANTON DE VILLENEUVE D'ASCQ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Toufflers, le 18 mars 2026

Le Maire de la Commune de Toufflers
à

AFFICHAGE



COMMUNE DE TOUFFLERS

Objet : MANDAT 2026/2032 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL À LA SUITE DE L'ÉLECTION DU 15/03/2026

Dans le cadre de l'élection municipale qui s'est déroulée le dimanche 15 mars 2026, vous venez d'être élu(e) conseiller(ère) municipal(e) pour le mandat 2026/2032.

En cette qualité d'élu(e) et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), j'ai l'honneur de vous convoquer à la séance publique de conseil municipal qui se tiendra en mairie :

Le Dimanche 22 Mars 2026 à 10h00

Selon l'ordre du jour suivant :

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
3. ÉLECTION DU MAIRE – RÉDACTION DU PROCÈS VERBAL
4. DÉLIBÉRATION « DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS »
5. ÉLECTION DES ADJOINTS – RÉDACTION DU PROCÈS VERBAL (SUITE)
6. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
7. NOMINATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS
8. DÉLIBÉRATION « INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS » À LA SUITE DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL 2026
9. DÉLIBÉRATION « SIVU VAL DE MARQUE - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRE ET SUPPLÉANT À LA SUITE DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette séance du Conseil Municipal, je vous invite à vous faire représenter par un conseiller de votre choix au moyen du pouvoir dûment complété, daté et signé joint à la présente convocation.

Je vous prie d'agréer, , mes salutations distinguées.

Alain GONCE,
Maire.

